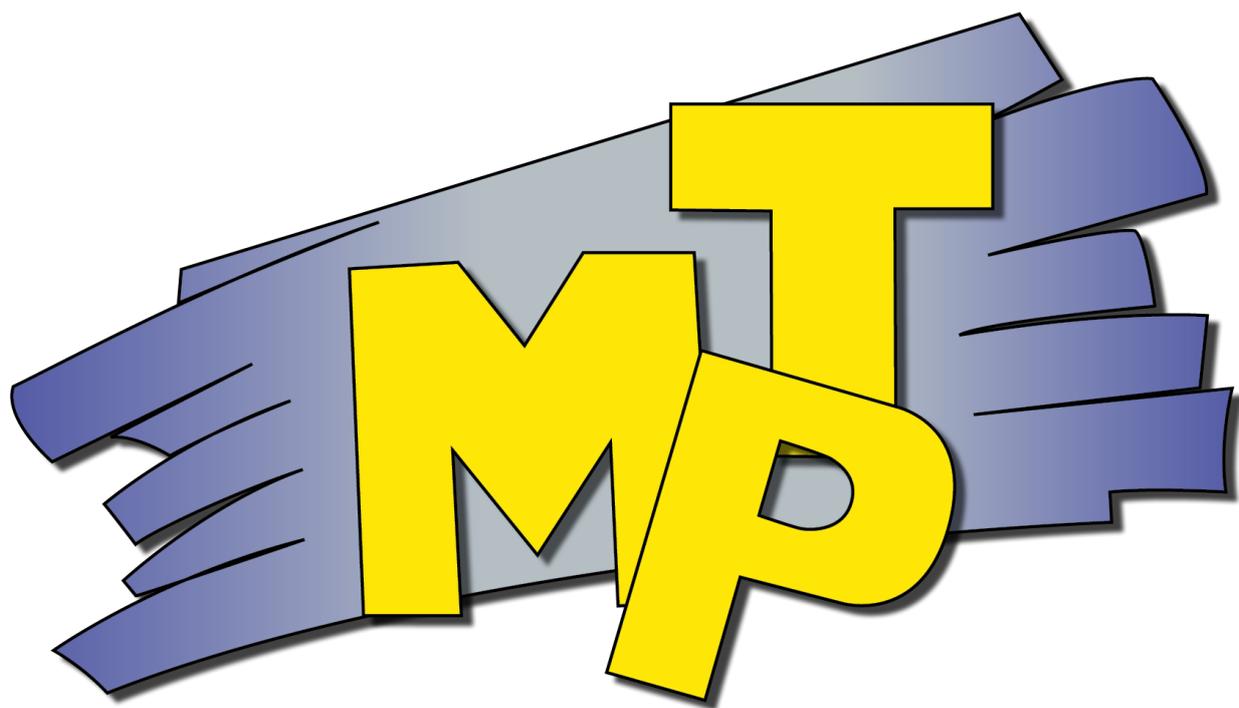


PROJET PEDAGOGIQUE
Primaire 6/12 ans
Périscolaire mercredi
2025/2026



MAISON POUR TOUS
4 avenue du Général de Gaulle
76430 Saint Romain de Colbosc
02.35.20.00.16

I.PRESENTATION DE LA STRUCTURE.....	4
A.Organisateur	4
B.Public et environnement.....	5
C.Tarifs	5
D.Les locaux à disposition.....	5
E.Prises en charge spécifiques.....	6
II.L'ACCUEIL DE LOISIRS	7
A.Organisation	7
B.Les activités exceptionnelles.....	13
C.L'équipe d'encadrement	16
D.Les objectifs pédagogiques.....	17
III.Rôles et fonctions de l'équipe	18
A.La constitution de l'équipe	18
B.La formation des animateurs	19
C.Personnel de service.....	19

Préambule :

« La Maison Pour tous (MPT) a pour vocation de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes. Elle permet à tous d'accéder à l'éducation et à la culture, afin que chacun participe à la construction d'une société plus solidaire.

La démocratie se vivant au quotidien, la MPT a pour mission d'animer des lieux d'expérimentation et d'innovation sociale répondant aux attentes des habitants. De telles actions encouragent l'initiative, la prise de responsabilité et une pratique citoyenne.

La MPT favorise le transfert des savoirs et expériences entre générations et encourage les expressions et les pratiques culturelles de l'ensemble de la population.

Elle contribue à la création et au maintien des liens sociaux dans la ville, les villages... Elle met à disposition des citoyens ses compétences et son savoir-faire dans la manière de maîtriser des projets, de gérer des équipements collectifs et d'animer les relations entre personnes.

Avec les élus, les animateurs bénévoles et les salariés, elle a une exigence de qualité et de pertinence pour les offres de service en matière de loisirs, d'animation et de formation. Elle agit notamment en partenariat avec les associations, les collectivités locales et territoriales... »

La MPT est affiliée au Réseau des MJC Normandes (RMJCN) et adhère à la chartre et positionnement de la confédération des Maisons de Jeunes et de la Culture de France (CMJCF).

I. PRESENTATION DE LA STRUCTURE

A. Organisateur

- La Maison Pour Tous

Située géographiquement proche du centre-ville de Saint Romain de Colbosc, la Maison Pour Tous offre une capacité d'accueil importante (150 enfants).

Ses locaux disposent d'un grand nombre de salles d'activités fonctionnelles, modulables et ré aménageables pour accueillir dans de bonnes conditions les différentes tranches d'âges des enfants et des jeunes au sein de son ALSH :

- 3/5 ans (Ecole François Hanin)
- 6/7 ans (MPT salle en L)
- 8/9 ans (MPT salle périscolaire)
- 10/12 ans (MPT Salle bleu ou régie)

Les salles sont fonctionnelles pour des activités dites « thématiques », pour les temps d'animation et de vie quotidienne, ainsi que des salles réservées pour l'équipe d'animation :

- Une cuisine
- Une salle de réunion
- Un billard
- Une salle poterie / bricolage
- Une bibliothèque
- 2 régies
- Le Pôle Ressources
- Un jardin avec potager

La Maison Pour Tous est située dans un espace culturel à part entière au sein de la commune, et est donc entourée d'un centre aquatique, d'un gymnase, d'une salle de spectacle, d'une base plein air incluant terrains de tennis, basket, pétanque et city-stade. Les enfants et les jeunes disposent de beaucoup d'espaces et de structures pour jouer.

B. Public et environnement

Le centre implanté en milieu rural accueille essentiellement des enfants issus de ce milieu. Le contexte socio-économique est dans son ensemble favorisé. On observe tout de même :

- La migration de populations urbaines vers les campagnes
- La présence croissante d'enfants en situation de difficultés sociales et familiales

Pour une meilleure accessibilité aux services pour la population, la Maison Pour Tous adapte ses tarifs en fonction du quotient familial.

Nous pouvons observer qu'il y a une demande importante en terme d'activités extra-scolaire sur la commune et le canton.

C. Tarifs

	ALSH/St Romanais	ALSH/Hors St Romanais
	Journée	Journée
QF inf à 400	9.74 €	10.22 €
QF inf à 600	12.30 €	12.92 €
QF inf à 800	14.86 €	15.61 €
QF inf à 1000	17.43 €	18.30 €
QF inf à 1200	19.99 €	20.99 €
QF inf à 1201	22.55 €	23.68 €

D. Les locaux à disposition

« La Maissonette » - Ecole maternelle F. Hanin

Située non loin du centre-ville de Saint Romain de Colbosc, la Maissonette offre une capacité d'accueil importante (60 enfants maximum).

Implanté dans l'école maternelle de St Romain de Colbosc, les locaux disposent d'un grand nombre de salles d'activités fonctionnelles réaménagées pour accueillir les enfants : salles d'évolution, dortoirs, toilettes adaptés, cours extérieures, salles d'activités. Ce bâtiment est utilisé durant les vacances pour accueillir les enfants de 3/5 ans.

A proximité de l'accueil il y a une piscine, une bibliothèque, une base de plein air, terrains de sports (tennis et basket extérieurs, city-stade) ...

La Maison Pour Tous (6 à 12 ans)

La Maison Pour Tous a une capacité d'accueil de 150 enfants qui sont répartis en plusieurs tranches d'âges. Les salles sont modulables et adaptables en fonction du nombre d'enfants. Les enfants de la MPT mangent au restaurant scolaire de l'école F. Hanin, située à 300m. ils s'y rendent à pied.

A proximité de l'accueil il y a une piscine, deux gymnases, une base de plein air, terrains de sports (tennis et basket extérieurs, city-stade) ...

E. Prises en charge spécifiques

Enfant en situation de handicap

La Maison Pour Tous s'adapte en fonction des enfants en situation de handicap physique et mental. Après concertation avec la famille, un accompagnement personnalisé est alors proposé, dans la limite des compétences de l'équipe encadrante, et dans le respect de chacun.

Projet d'Accueil Individualisé (PAI)

Les enfants disposant d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) se voient proposer une solution adaptée en fonction de sa situation, et en concertation avec les responsables légaux.
Dans des cas spécifiques où le prestataire de restauration n'est pas en mesure de préparer un menu adapté, les parents sont autorisés à fournir le repas et le goûter.

II. L'ACCUEIL DE LOISIRS

A. Organisation

L'accueil de loisirs est ouvert à chaque Mercredis hors jours férié. Les inscriptions commencent 2 semaines avant le début de chaque période (vacances a vacances). L'inscription se fait à la demis journée avec ou sans repas ou bien toute la journée. Un planning prévisionnel d'activité sera affiché dans nos locaux et publié sur notre site internet, sur l'espace famille et nos réseaux sociaux.

Pour inscrire leur(s) enfant(s), les parents doivent se rendre au bureau de l'animation ou effectuer l'inscription sur leur espace famille.
Le tarif est défini selon le quotient familial.

JOURNEE TYPE

Attention : Cette organisation peut être amenée à être modifiée, sous l'autorisation de la direction primaire.

Heures	Missions (Ce qui doit être fait)
8h-9h	1. Accueil des enfants/parents 2. Espace temps libre mis en place dans la salle 3. Installation des activités
9h-9h30	1. Fermeture accueil matin 2. Passage aux toilettes 3. Explication de la journée
9h30-10h30	1. Mise en place des activités du matin
10h30-10h45	1. Rangement des activités
10h45-11h00	1. Temps libre (Extérieurs ou non selon météo)
11h00-11h30	1. Passage aux toilettes par groupe
11h20-11h40	1. Départ restauration scolaire à l'Ecole François Hanin
11h40-12h40	1. Installation des plateaux, placement des enfants 2. Organisation régimes alimentaires/allergies 3. Placement des animateurs

12h40-13h30	<ol style="list-style-type: none"> 1. Passage aux toilettes 2. Départ à la MPT 3. Temps libre (Extérieurs ou non selon météo)
13h30-14h	<ol style="list-style-type: none"> 1. Retour en intérieur 2. Passage aux toilettes 3. Temps calme, avec explication du reste de la journée
14h-15h30	<ol style="list-style-type: none"> 1. Mise en place des activités de l'après-midi
15h30-16h	<ol style="list-style-type: none"> 1. Rangement des activités 2. Passage aux toilettes 3. Installation du goûter
16h-17h	<ol style="list-style-type: none"> 1. Goûter 2. Retour au calme avant l'accueil
17h-18h	<ol style="list-style-type: none"> 1. Accueil du soir 2. Temps libre pour les enfants 3. Temps organisation ménage

B. L'équipe d'encadrement

L'encadrement est assuré par :

Fonction	Prénom	Diplôme	Titulaire	Stagiaire	Non Diplômé
Directeur	DEMONCHY Matthieu	BAFD		x	
Animatrice 6/7 ans	ELIOT Bénédicte	BPJEPS LT	x		
Animatrice 6/7 ans	FREBOURG Clément				x
Animatrice 6/7 ans	MULLER Magalie	BAFA	x		
Animatrice 8/9 ans	ALLARD Jennifer	BAFA		x	
Animateur 8/9 ans	DEMONCHY Jérémy	BAFA	x		
Animatrice 10/12 ans	RENAUD Lisa	BAFA	x		

C. Les objectifs pédagogiques

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Moyens	Evaluation
Apprendre la vie en collectivité	Favoriser l'autonomie des enfants	Proposer des activités adaptées à la tranche d'âge des enfants	Participation des enfants aux activités
		Encourager les enfants à participer aux tâches de la vie quotidienne	Nombres d'enfants participant (débarassage, vaisselle, ...)
S'adapter aux besoins des enfants et des parents	Adapter l'offre d'accueil aux besoins des familles	Proposer des horaires échelonnés	Correspondance des horaires aux besoins des familles
		Proposer des tarifs en fonction du quotient familial	Grille des tarifs
	Prendre en compte le rythme de l'enfant	Proposer des activités adaptées au temps périscolaire	Nombre d'enfants participant à l'activité
		Proposer un temps calme si l'enfant en ressent le besoin	Nombre d'enfant en temps calme
Permettre à l'enfant d'être acteur de ses vacances	S'adapter aux envies et besoins des enfants	Mettre en place un planning varié ou l'enfant aura le choix	Nombre d'activités proposé
		Respecter le rythme de vie des enfants	Prise en compte de la courbe de la journée
	Favoriser l'imaginaire	Eveiller les enfants à divers univers	Diversité des activités
		Mettre en place des temps libres ou l'enfant pourra faire l'activité de son choix	Nombre de temps libres proposés

III. Rôles et fonctions de l'équipe

A. La constitution de l'équipe

Les enfants sont accueillis par une équipe breveté (BAFD, BPJEPS, BAFA, CAP petite enfance, BAPAAT, en stage ou titulaire, PSC1)

La constitution de l'équipe pédagogique : le nombre d'animateur titulaire et stagiaire est ajusté en fonctions des enfants inscrits aux différents ALSH en respectant les recommandations de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

- Rôles de l'équipe de Direction :
 - Le recrutement et l'animation de l'équipe.
 - La gestion financière, matérielle et administrative.
 - Les relations avec les différents partenaires et les familles.
 - La formation des animateurs, le suivi et la validation des animateurs stagiaires.

Elle est garante de la sécurité physique, morale et affective des enfants.

Elle est garante de la mise en œuvre du projet pédagogique et rend compte de son travail au directeur et président de l'association.

- Rôles des animateurs :
 - Animer les différents moments de la journée.
 - Accueillir les enfants et leurs familles dans la bienveillance.
 - Préparer des activités, les mettre en place et « ranger ».

Ils sont garants de la sécurité physique, morale et affective de chaque enfant, ils sont garants du respect des lieux et du matériel, ainsi que de l'application des règles de vie, de sécurité.

Ils s'engagent à mettre en œuvre le projet pédagogique et les projets d'activités définis en équipe.

Ils participent aux réunions de préparation, d'évaluation et de bilan.

- L'assistant Sanitaire :

Le directeur de l'ALSH est assistant sanitaire s'il a son PSC1 ou AFPS. Il est le référent en cas de problème majeur.

Tout animateur titulaire du PSC1, SST, ... peut prodiguer des soins aux enfants. Ceux-ci doivent être consignés dans le cahier d'infirmerie.

· Bénévoles

Des jeunes non diplômés, âgés de 16 à 18 ans, souhaitant découvrir le travail d'animateur pourront intégrer l'équipe en observation. Leur place et leur rôle sont toujours bien défini avec le reste de l'équipe et expliqué aux enfants.

B. La formation des animateurs

L'équipe de Direction est garante de la formation des animateurs. Elle suit plus particulièrement les animateurs en formation (BAFA, ou formation professionnelle) et assure leur validation. Un protocole de suivi est mis en place avec chacun (temps d'évaluations individuelles formelles et informelles). Les critères de validation sont précisés en début de centre.

C. Personnel de service

A la MPT, un agent d'entretien est présent tous les matins pour le nettoyage des sanitaires et des parties communes. Le nettoyage de chaque salle est confié aux animateurs.

Au restaurant scolaire, un chef cuisinier et un commis de cuisine sont mis à disposition par la société de restauration. Ces personnes sont également en charge du service. La MPT met à disposition un agent d'entretien pour le débarrassage et le nettoyage de la salle.